

Le Contexte de Romains 7 :

Paul parle-t-il de quand il était perdu ou sauvé ?

par Charles Leiter | illbehonest.com/french

Ce qui suit est une annexe sur Romains 7 tiré du livre Justification et Régénération par Charles Leiter (Utilisé avec permission et disponible sur le site I'll Be Honest)

Essayer de parler des controverses entourant Romains 7 prendrait un livre entier. Seules quelques idées directrices pour son interprétation peuvent être suggérées ici :

1. Romains 7 découle directement de Romains 6, continuant et développant les thèmes qui sont introduits ici. Selon Romains 6, les chrétiens sont « morts au péché » (Romains 6 :2, 11) en vertu de leur union avec Christ et ont par conséquent été « libérés » (Romains 6 :7, 18, 22) de lui, afin que le péché ne « domine » (Romains 6 :14, Grec « domination ») plus sur eux. Le résultat de cette mort au péché est le « service » (Romains 6 :22) pour Dieu qui porte des « fruits » (Romains 6 :21-22) jusqu'à la sanctification. Paul répète ce schéma de triomphe dans Romains 7 : les chrétiens sont « morts à la loi » (Romains 7 :4) en vertu de leur union avec Christ et ont par conséquent été « libérés » (Romains 7 :6) d'elle, afin que la loi ne « domine » (Romains 7 :1) plus sur eux. Le résultat de cette mort à la loi est le « service » (Romains 7 :6) pour Dieu qui porte des « fruits » (Romains 7 :4) pour Dieu. En résumé, Paul a « jailli » dans Romains 6, et il continue à jaillir dans Romains 7 !

Le but réel de Romains 7 est d'expliquer et de développer la déclaration de Paul en 6 :14 : « Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce. » Selon ce verset, notre libération de la domination du péché est un résultat direct du fait que nous ne sommes plus « sous la loi. » La première question à laquelle il faut répondre est, « Comment est-il arrivé que les chrétiens ne soient plus « sous la loi » ? » Paul répond à cette question en 7 :1-4. Les chrétiens sont sortis du royaume de la loi, étant morts à ce royaume en vertu de leur union avec Christ. La seconde question à laquelle il faut répondre est, « Pourquoi être libéré de la loi, est-il nécessaire afin de sécuriser notre libération du règne du péché ? » Ou, à l'inverse, « Pour être libéré du règne du péché, est-ce impossible pour tous ceux qui sont encore sous la loi ? » Paul répond à cette question en 7 :5-25. Tous ceux qui sont encore « sous la loi » sont aussi encore « dans la chair. » (v.5) Mais la loi en fait réveille et fortifie la domination du péché sur ceux qui sont dans la chair, les laissant dans un état d'esclavage et de mort. (v.5, 7-25)

2. Il est absolument vital de réaliser que Paul pense en termes de deux et seulement deux groupes – ceux qui sont « sous la loi » (« dans la chair ») et ceux qui sont « sous la grâce » (« dans l'Esprit »). (pp. 96-98 du livre) Les caractéristiques de ces deux groupes sont résumées à la fois avant (7 :5-6) et après (8 :1-4) la discussion de Paul dans Romains 7 :7-25. Cela signifie qu'aux versets 14-25, Paul ne décrit pas un « chrétien charnel » qui n'est pas encore « passé dans Romains 8, » comme la vue de la « vie plus profonde » de Romains 7 nous le dirait. Tous les chrétiens sont « dans » Romains 8, comme tous les chrétiens sont « dans » Romains 6 et « dans » Romains 7 :6.

3. Paul a déjà décrit en détail l'état de tous les chrétiens dans Romains 6 et dans Romains 7 :1-6. Nous ne pouvons pas ignorer cette description quand nous arrivons à la deuxième partie de Romains 7.

Selon Romains 6 et Romains 7 :1-6, tous les chrétiens ont été « libérés du péché » et sont devenus « esclaves de la justice. » (Romains 6 :18) « Le péché n'aura plus de pouvoir sur » les chrétiens, car ils sont « non sous la loi, mais sous la grâce. » (Romains 6 :14) Les chrétiens ont été joint à un autre « à Celui qui est ressuscité des morts, afin qu'ils portent des fruits pour Dieu. » (Romains 7 :4) Ils sont « vivants de morts qu'ils étaient. » (Romains 6 :13) Ils ne sont plus « dans la chair. » (Romains 7 :5) Ils « servent sous le régime nouveau de l'Esprit, et non selon la lettre qui a vieilli. » (Romains 7 :6) La perspective que Romains 7 :14-25 est une description du « chrétien à son plus haut niveau, même de Paul quand il écrivait » saute ainsi directement au visage de tout ce que Paul a dit jusqu'à ce point. Comment pouvons-nous lire Romains 6 et 7 :1-6 et soutenir encore que tous les vrais chrétiens sont en fait « charnels, et vendus au péché » ! (Romains 7 :14) Il est hautement significatif que cette perspective de Romains 7 a mené jusqu'au concept « d'homme

misérable » de la vie chrétienne, où « la méchanceté et la spiritualité sont presque mises sur le même pied d'égalité, et plus nous devenons saints, plus nous sommes « misérables ». Dans les mots d'un écrivain : « Cette plainte, 'O misérable que je suis' », exprime l'expérience normale du chrétien, et tout chrétien qui ne se plaint pas ainsi est dans un état spirituel anormal et malsain. L'homme qui n'exprime pas ce cri tous les jours est soit en dehors de la communion avec Christ, ou soit ignorant de l'enseignement de l'Écriture, ou soit trompé sur sa condition actuelle, qu'il ne connaît pas les corruptions de son propre cœur et l'échec abject de sa propre vie. (A.W. Pink, « The Christian in Romans 7 » « Celui qui est vraiment en communion avec Christ émettra cette plainte tous les jours et toutes les heures. »)

Il est vrai qu'à cette époque de « croyance facile et désinvolte » et de repentance peu profonde, des multitudes de soi-disant « chrétiens » ont désespérément besoin d'une révélation de leur propre dépravation et corruption intérieure. Dans le cas de beaucoup, cela mènerait à des pleurs amers (Zacharie 12 :10) et à une conversion authentique. Mais, tout vrai enfant de Dieu qui a voyagé très loin sur la route du pèlerinage en connaît déjà un bout sur sa propre misère et sa bassesse en plus de la puissance de transformation de Christ. A lieu de prier que Dieu nous donne « une telle vue de notre propre dépravation et de notre indignité afin que nous puissions nous aplatir dans la poussière devant Lui, » (Pink) ne serait-ce pas plus scripturaire de demander à Dieu une telle vue de la vie de résurrection de Christ en nous (Ephésiens 1 :18-23 ; Ephésiens 3 :14-21) et notre nouvelle nature en Lui (Colossiens 3 :9-13) afin que nous puissions nous élever dans les choses célestes et Le servir avec joie en nouveauté de vie ?

Certains théologiens ont essayé d'échapper à cette vue du « chrétien misérable » de Romains 7 en disant que même si Paul parle ici de sa propre expérience présente en tant que croyant, il décrit purement et simplement le fait que « aucun chrétien n'est aussi saint qu'il veut l'être. » Romains 7, selon cette vue, enseigne seulement que « l'atteinte du chrétien dépasse toujours sa portée » et que durant sa vie, le chrétien « ne peut pas arriver à la perfection. » Toutes ces déclarations sont sans aucun doute vraies, mais elles ne rendent pas justice au niveau d'échec et de misère évidents dans ce passage. Paul décrit ici clairement (pour utiliser ses propres mots) un état de « misère, » (Romains 7 :24) un état d' « esclavage » (Romains 7 :14, 23-24) et un état d'incapacité (Romains 7 :18-19) à « faire le bien. » En d'autres mots, l'homme de Romains 7 ne fait pas que se battre contre le péché, mais est complètement vaincu par lui, en contraste net avec la description de Paul de tous les vrais chrétiens dans Romains 6 et Romains 7 :1-6.

4. Romains 6 & 7 sont structurés autour de quatre questions et de leurs réponses correspondantes. A la fin de Romains 5, Paul fait deux déclarations choquantes qui demandent une défense et une clarification. La première est que « la loi est intervenue pour que l'offense abonde » et la deuxième est que « là où le péché abonde, la grâce a surabondé. » (v.20) Paul s'attend à ce que ces déclarations soient mal comprises et tordues par d'autres, alors il entreprend de les clarifier et de les défendre dans les chapitres 6 et 7. Il fait ça en termes de 4 questions et de leurs réponses correspondantes. (6 :1 ; 6 :15 ; 7 :7 ; 7 :13) Chacune de ces sections de questions-réponses suit un schéma très particulier. Premièrement, Paul formule la mauvaise compréhension ou distorsion anticipée de sa position. Il poursuit ensuite avec un fort démenti (« Loin de là ») et une brève réponse résumée de la mauvaise compréhension. Cette brève réponse est ensuite clarifiée et exposée dans les versets qui suivent. Ce schéma est invariable tout au long de Romains 6-7 :

Romains 6 :1 – Question : « Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? » Fort démenti : « Loin de là ! » Brève réponse : « Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? » L'explication totale de cette brève réponse : v.3-14.

Romains 6 :15 – Question : « Quoi donc ! Pècherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? » Fort démenti : « Loin de là ! » Brève réponse : « Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez,... » L'explication totale de la brève réponse : v.17-23.

Romains 7 :7 – Question : « Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? » Fort démenti : « Loin de là : » Brève réponse : « Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'avait dit : tu ne convoiteras point. » L'explication totale de la brève réponse : v.8-12.

Romains 7 :13 – Question : « Ce qui est bon a-t-il donc été pour moi une cause de mort ? » Fort démenti : « Loin de là ! » Brève réponse : « Mais c'est le péché, afin qu'il se manifeste comme péché en me donnant la mort par ce qui est bon, et que, par le commandement, il devienne condamnable au plus haut point. » L'explication totale de la brève réponse : v.14-25.

Voici le décor de v.14-25 ! Le verset 14 ne commence pas un thème nouveau et entièrement sans rapport, comme certains l'ont supposé. Le sujet traité dans cette section n'est pas « l'échec du chrétien immature à marcher dans l'Esprit » ou « la lutte continue du chrétien mature avec le reste du péché. » Plutôt, le sujet ici est « la bonté de la loi, en dépit de ses effets sur ceux qui sont dans la chair. » Dans cette relation, il est très significatif que le verset 14 commence avec les mots « en effet » et est immédiatement suivi par le mot « car » au verset 15.

5. Romains 7 :14-25 découle et est une continuité de la discussion de Paul aux versets 7-13 sur « l'homme vers qui le commandement est venu. » Au v.5, Paul décrit la condition de ceux qui sont « dans la chair » et « sous la loi » : « Car, lorsque nous étions dans la chair, les passions des péchés provoquées par la loi agissaient dans nos membres, de sorte que nous portions des fruits pour la mort. » Les mots clés ici sont « loi », « péché » et « chair. » Ces trois mots du v.5 formeront le centre de la discussion de Paul tout au long du reste du chapitre.

Aux versets 7-12, Paul commence à expliquer cette déclaration au v.5 en référence à sa propre expérience avant sa conversion. Il y a eu un moment où Paul a vécu dans un état d'autosatisfaction complaisante : « Autrefois, je vivais. » (v.9) Il pensait qu'il allait bien en gardant la loi : « irréprochable quant à la justice de la loi... » (Phil 3 :6)

Mais ensuite un tournant majeur arriva dans la vie de Paul. Par l'œuvre de l'Esprit de Dieu, « le commandement vint » à lui. Il commença à réaliser combien sont réellement profondes et exigeantes les exigences de la loi et à quel point c'était impossible pour lui d'accomplir ces exigences. « Le péché devint vivant » et Paul « mourut » sous la terrible conviction de son état de pécheur. « Combien de temps cela a duré, nous ne le savons pas, mais nous savons que, avant qu'il n'ait même rencontré le Christ ressuscité sur la route de Damas, c'était déjà « dur » pour Paul de « regimber contre les aiguillons. » Actes 26 :14) La loi, qui a promis la vie, ainsi a eu pour résultat la mort pour Paul, pas en raison d'une faute de sa part, mais à cause de l'iniquité profonde du péché.

Jusqu'à ce point de la discussion (v.13), Paul n'a seulement décrit que la relation entre la « loi » et le « péché », montrant comment la loi en fait réveille le péché et mène à la mort. Mais il n'a pas encore expliqué pourquoi la loi devrait produire de tels effets. Ceci, il ne peut le faire que par une discussion de « la chair » !

C'est le cadre de Romains 7 :14-25 ! Le verset 14 commence avec les mots « en effet » et continue et avance la discussion de Paul sur « la loi, le péché et la chair » en décrivant de manière spectaculaire au temps présent la place du règne du péché – « la chair » : « Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. » (Remarquez que la transition au temps présent prend place presque naturellement vu que Paul ne pourrait guère dire, « Nous savons que la loi était spirituelle. ») Paul ensuite continue au temps présent jusqu'à la fin du chapitre, donnant un récit de première main de « l'esclavage du péché » expérimenté par ceux qui sont « dans la chair. » Il fait ça du point de vue de celui qui est maintenant devenu chrétien et peut voir clairement la nature du conflit qui, avant, prenait place dans sa vie. Pour cette raison, la terminologie que Paul utilise dans ces versets montre beaucoup d'influence chrétienne, bien que ce soit la description de son état d'avant sa conversion.

Rappelez-vous encore la déclaration déterminante de Paul : « Car, lorsque nous étions dans la chair, les passions des péchés provoquées par la loi agissaient dans nos membres, de sorte que nous portions des fruits pour la mort. » (Romains 7 :5) « La chair » est contrôlée par « le péché » et en présence de la loi, les passions des péchés de la chair aboutiront toujours à « la mort ». Le fait que « la chair » est la priorité de Paul tout au long de cette section est évident du fait de la terminologie qu'il utilise : « charnel, vendu au péché » (Romains 7 :14), « une loi dans les membres de mon corps » (Romains 7 :23) et « la loi du péché qui est dans mes membres. » (Romains 7 :23) Cet esclavage au « péché dans les membres » mène à un cri

désespéré, « Misérable que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort (« ce corps de mort ») ? »
(Romains 7 :24)

La réponse de Paul à ce cri est donnée au v.25, « Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! » et plus pleinement aux v.8 :1-4, « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation... mais selon l'Esprit. »

Remarquez le résumé de Paul ici de ce qu'il vient juste de dire en 7 :14-25 : « ...chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force... » ! Et remarquez aussi sa description de ceux qui sont chrétiens : « En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort... et cela afin que la justice de la loi soit accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit » ! L'homme de Romains 7 crie, « Qui me rendra libre ? » Le chrétien répond, « La loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a rendu libre. »

Isaac Watts résume l'enseignement de Paul en Romains 7 dans un hymne intitulé « La conviction de péché par la loi – Romains 7 :8, 9, 14-24 » :

*Seigneur, combien ma conscience était sécurisée,
Et ne ressentait aucune terreur intérieure !
J'étais vivant sans la loi,
Et pensait que mes péchés étaient morts.
Mes espoirs du ciel étaient fermes et brillants ;
Mais, depuis que le précepte est venu
Avec une puissance et une lumière convaincantes,
Je vois combien je suis vile.
Ma culpabilité n'apparaissait que petite avant,
Jusqu'à ce que terriblement j'ai vu
Combien parfaite, sainte, juste et pure,
Était Ta loi éternelle.
Alors mon âme a senti la lourde charge ;
Mes péchés sont réapparus ;
J'avais provoqué un Dieu terrible,
Et tous mes espoirs étaient détruits ;
Je suis comme un captif désespéré, vendu
Sous la puissance du péché :
Je ne peux pas faire le bien que je voudrais,
Ni garder ma conscience pure.
Mon Dieu ! Je cri avec chaque souffle
Pour que Ta douce puissance me sauve ;
Pour briser le joug du péché et de la mort,
Et ainsi racheter l'esclave.*

Trois observations finales

Pour terminer, trois choses devraient être notées :

1. En dépit de ressemblances superficielles, Galates 5 :16-25 n'est pas semblable à Romains 7. Romains 7 :14-25 décrit la lutte et la défaite d'un homme qui est encore « dans la chair » et « sous la loi. » Le Saint-Esprit est notamment absent du langage et de la pensée de cet homme. En fait, le Saint-Esprit n'est mentionné nulle part dans tout le passage. Galates 5 :16-25, d'un autre côté, décrit le conflit inévitable que la chair a avec le Saint-Esprit dans la vie d'un vrai croyant. Une note de victoire résonne tout au long de ce passage : Le chrétien « n'est pas sous la loi. » (Galates 5 :18) Il a déjà définitivement « crucifié la chair avec ses passions et ses désirs » par la repentance et la foi en Christ. (Galates 5 :24) La puissance de l'Esprit de vie l'empêche efficacement de suivre les inclinations naturelles de sa chair – il ne peut pas faire « ce qu'il veut. » (Galates 5 :17) Vu qu'il vit « dans l'Esprit », il est capable maintenant de « marcher dans l'Esprit. » (Galates 5 :25) Et comme il « marche dans l'Esprit », il est assuré qu'il « n'accomplira pas le désir de la

chair. » (Galates 5 :16) Ces versets ne sont pas une déclaration de « misère, » mais une assurance de victoire !

Le parallèle réel de Galates 5 :16-25 est Romains 8 :12-14, où « la chair » et « l'Esprit » sont mis en contraste de façon similaire : « Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez. Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. » Selon ces versets, le chrétien n'est plus dans l'obligation de vivre selon la chair. Il est capable, par la puissance du Saint-Esprit, « de faire mourir les actions du corps. » En fait, être ainsi conduit par l'Esprit est une des caractéristiques distinctives de tous ceux qui sont vraiment « fils de Dieu » ! Remarquez le parallèle ici entre être « conduit par l'Esprit » (Romains 8 :14) et « marcher dans l'Esprit » (Romains 8 :4 ; Galates 5 :16).

2. L'homme décrit dans Romains 7 :7-25 n'est pas « l'homme perdu typique dans la rue », qui ne connaît rien de la spiritualité ou de l'avantage réel de la loi. L'homme dans Romains 7 :7-25 est l'homme vers qui « le commandement est venu. » Il fait des déclarations que l'incroyant typique ne ferait jamais. L'état de misère qu'il expérimente se produit dans sa venue à Christ : « Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! » (Romains 7 :25) De ceci, il est évident que cet homme est « enseigné par Dieu » et « entend et reçoit son enseignement du Père. » (Jean 6 :45) Quiconque a ainsi « entendu et appris du Père » vient à Christ. (Jean 6 :45)

3. Il n'y a aucun doute que tout vrai chrétien a senti parfois comme s'il était « au milieu » de Romains 7. Même l'homme vraiment juste « tombe sept fois » ! (Proverbes 24 :16) L'expérience chrétienne implique toujours une défaite atroce comme faisant partie du processus d'apprentissage de « la marche dans l'Esprit. » Comme Pierre, nous devons souvent apprendre par un échec amer l'insuffisance de notre propre résolution. (Luc 22 :31-34) La question devant nous, cependant n'est pas, « Qu'est-ce que les chrétiens expérimentent souvent ? » mais, « Quel est l'enseignement de Paul dans Romains 7 ? »

(Ceux intéressés pour lire plus amplement sur ce sujet se référeront à : Robert L. Reymond, A New Systematic Theology of the Christian Faith, Appendix F, 1127-32 ; Martyn Lloyd-Jones, The Law : Its Functions and Limits ; et Herman Ridderbos, Paul : An Outline of His Theology, 126-30.)